



Adhésion 2018

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse permanente : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Tél. _____ E-mail : _____

Profession : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Date de Naissance : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

NOM : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

ADHESION

- Enfant seul 55 € (à partir de 12 ans, niveau 3 de navigation)
- Adulte 80 €
- 2 personnes 135 €
- Famille 170 € (Parents et leurs enfants mineurs)

+ LICENCES (cotisation fédérale et assurance)

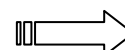
* Certificat médical valide à fournir à la FFV, voir la démarche avec le moniteur.

1. Passeport voile : Je peux utiliser tout le matériel autant de fois que je le désire dans les horaires d'ouverture du club de voile.

2. Licence club : Je peux utiliser le matériel autant de fois que je le désire dans les horaires d'ouverture du club et je peux utiliser les kayaks en dehors des horaires d'ouverture du club en respectant les consignes de sécurité du club.

- Licence Passeport voile, adulte et enfant 11 € (par personne)
- Licence enfant, formule liberté 28 €
- Licence adulte, formule liberté 56 €

Coût total : _____ type règlement : _____ le _____



Je soussigné (e) _____ déclare :
(pour toutes les personnes inscrites sur cette fiche d'adhésion)

- Accepte que les personnes inscrites pratiquent les activités nautiques organisées par le CNLD.
- Autorise, en cas d'urgence, le CNLD à exécuter les premiers soins et à faire transporter la personne concernée par les services de secours dans le centre spécialisé adapté.
- Déclare respecter le code du sport et le règlement intérieur, affichés ci-dessous et dans les locaux et m'assurer que toutes les personnes inscrites sur cette fiche ont pris connaissance de ses règles.
- Certifie être apte médicalement à la pratique de la voile et s'engage à fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport. M'engage à déclarer tout traitement et contre-indications médicales.
- Déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la structure et des différentes règles de sécurité. (voir ci-dessous)
- Déclare avoir été informé des garanties liées à la licence et des possibilités de garanties complémentaires.
- Certifie que les personnes inscrites ci-dessus sont capables de :
 - S'immerger et de nager 25 mètres (- de 16 ans). Plonger et de nager 50 mètres (+ de 16 ans).

Je signale que mon enfant **SE RENDRA ET REPARTIRA du club de voile, SEUL, et par ses propres moyens** (à pieds ou à vélo...)

Fait à le

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

REGLEMENT INTERIEUR

Météo. Aucun remboursement ne pourra être réclamé pour cause de mauvaise météo.

Navigation Les adhérents doivent se conformer aux consignes et /ou observations du moniteur. Les adhérents doivent respecter les règles de sécurité dictées par le moniteur en début de stage, à savoir :

- Respecter le périmètre de navigation,
- Ne jamais quitter son embarcation en cas de dessalage,
- Rejoindre son flotteur avant la voile, si celle-ci s'est détachée.

Le port des chaussures est obligatoire. L'attestation de natation faite par les parents est indispensable pour que l'enfant puisse aller sur l'eau. En cas de non certification, un test anti panique sera pratiqué lors de la première sortie.

Equipement Le port de la brassière de sécurité, est obligatoire pour tous les stagiaires.

Matériel Les adhérents s'engagent à respecter le matériel et les locaux mis à leur disposition. Les adhérents devront ranger le matériel dont ils sont responsables. Ils doivent signaler toute détérioration de matériel. Le club se réserve le

droit de demander une indemnisation en cas de perte ou de casse de matériel due à une négligence caractérisée du stagiaire. L'accès à l'atelier et aux locaux techniques est interdit. Nous demandons aux usagers de ne pas amener d'objets de valeurs dans l'école de voile, celle-ci décline toute responsabilité en cas de disparition de ceux-ci.

Vie en collectivité Les adhérents s'engagent à conserver une attitude correcte envers tout le personnel d'encadrement, les autres stagiaires, les usagers du centre nautique.

Responsabilité le CNLD n'est pas responsable des vols pouvant survenir dans ses locaux. En cas d'accident survenu en dehors des séances, le club ne serait pas tenu pour responsable.

Droits à l'image Les adhérents autorisent la diffusion de photos les représentant dans le cadre de l'activité nautique.

Le cas contraire, veuillez prévenir le club.